

**FONDATION MARCEL HICTER  
POUR LA DEMOCRATIE CULTURELLE ASBL**

**RÔLE DES ACTEURS DE L'ÉDUCATION PERMANENTE  
DANS LA PRODUCTION DE CAPITAL CULTUREL**

Par Vanessa Vindreau

**DECEMBRE  
2006**

# RÔLE DES ACTEURS DE L'ÉDUCATION PERMANENTE DANS LA PRODUCTION DE CAPITAL CULTUREL

Par Vanessa Vindreau, chargée de missions, Fondation Hicter asbl

L'ÉVALUATION EST UNE PRATIQUE TRÈS RÉPANDUE DANS LE MONDE DU MANAGEMENT PUISQU'ELLE PERMET DE MESURER LA PERFORMANCE DE L'ACTIVITÉ ET DE L'ÉQUIPE. CETTE PRATIQUE S'EST RAPIDEMENT ÉTENDUE AU SECTEUR PUBLIC VICTIME DE RESSOURCES DE PLUS EN PLUS FAIBLES POUR ASSURER SES MISSIONS AUPRÈS DE LA POPULATION. L'ÉVALUATION PERMET AINSI DE RATIONALISER L'AIDE PUBLIQUE AFIN DE MAXIMISER LES INVESTISSEMENTS. MÊME LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION A DÛ SE CONFORMER AUX EXIGENCES DES ORGANISMES INTERNATIONAUX D'ÉVALUATION POUR MONITORER L'APPRENTISSAGE DES ÉLÈVES ET VÉRIFIER L'OBTENTION DES COMPÉTENCES VISÉES PAR LES TEXTES EN FIN DE PARCOURS SCOLAIRE.

SI ELLE PERMET DE VEILLER À UNE BONNE GESTION DES ACTIVITÉS, L'ÉVALUATION N'EST PAS TOUJOURS EXEMPTÉ D'ENJEUX LORSQU'IL S'AGIT D'APPRÉCIER ET DE RECONDUIRE DES PROGRAMMES PUBLICS ET PROJETS CULTURELS. LES CRITÈRES UTILISÉS NE SONT PAS TOUJOURS QUANTIFIABLES AU REGARD DE MATIÈRES DITES « PERSONNALISABLES » COMME LA CULTURE OU L'ÉDUCATION ET DE PROJETS MENÉS EN PARTENARIAT. UNE ÉVALUATION RÉDUITE DE LA SORTE POURRAIT FAIRE JUSQU'À OUBLIER DE CONSIDÉRER L'APPORT DE PROJETS DE CE TYPE À LA COMMUNAUTÉ ET À SON DÉVELOPPEMENT.

AUSSI AU REGARD DE L'EXPÉRIENCE DE LA FONDATION HICTER DANS L'ACCOMPAGNEMENT ET LA SUPERVISION DU PROGRAMME ANIM'ACTION ET À PARTIR D'UN EXEMPLE DE PROJET CULTURE/ÉCOLE MENÉ DANS CE CADRE, CE PAPIER PROPOSE DE CONSIDÉRER LE RÔLE DES ACTEURS DE L'ÉDUCATION PERMANENTE DANS LA PRODUCTION, PAR DES PARTENARIATS ENTRE POUVOIRS PUBLICS ET SOCIÉTÉ CIVILE, DE CAPITAL CULTUREL .

**P**renons l'exemple d'un projet culturel lambda mené en partenariat avec une classe passerelle de secondaire et une association artistique dans le cadre d'un programme public de subsidiation. Le projet consiste à monter une pièce de théâtre avec des élèves primo-arrivants autour d'un thème choisi ensemble. Les objectifs en sont : l'apprentissage du français et la capacité à s'intégrer dans la société d'accueil en comprenant la culture dominante. Ce projet fonctionne réellement depuis l'année 2001 et a été reconduit jusqu'à présent chaque année. Les partenaires principaux sont restés les mêmes. Depuis 2 ou 3 ans sont venus s'ajouter à eux d'autres enseignants désireux de prolonger la dynamique avec les mêmes élèves qu'ils récupèrent en classe de français langue étrangère.

On peut apprécier ce projet de plusieurs manières : sous

l'aspect de la réussite des objectifs fixés par le projet et les partenaires ; selon son adéquation aux critères de fonctionnement du programme public ; enfin, plus globalement, selon sa portée sociale et culturelle sur la société.

Chaque dimension est complémentaire mais ne s'évalue pas dans les mêmes temporalités. La dernière en effet, demande un temps plus long d'observation qui dépasse bien souvent le projet en lui-même. Aussi les acteurs concernés par l'une ou l'autre évaluation ne sont pas les mêmes non plus. Ainsi apprécier la réussite du projet concerne avant tout les acteurs directs qui ont mené et bénéficié du travail collectif (élèves, enseignants, animateurs). En revanche, considérer l'adéquation du projet au dispositif du programme concerne en partie les acteurs directs si le dispositif est prouvé efficace, mais surtout l'administration qui y voit la preuve de l'utilité/validité de son programme. Enfin, la dernière dimension nous concerne tous dans la mesure où elle replace le projet et les bénéficiaires dans une globalité sociale et territoriale et apprécie la plus value qu'il apporte.

**Quelles sont les questions que l'évaluation de ce type de projet de partenariat pose ?**

Si l'on ne considère que la « conformité » du fonctionnement du projet au dispositif du programme, on tend insidieusement à formater les pratiques du secteur associatif dans ce sens. En effet, les associations ou écoles habituées à remplir les demandes de subsides, pourront faire valoir leurs aptitudes à épouser les règles pour obtenir leur subside. Ceci est d'autant plus prégnant que le secteur associatif est de moins en moins soutenu par les pouvoirs publics et où ce type de programme devient une aubaine pour se payer. Il se met d'ailleurs progressivement au service des institutions scolaires lorsqu'il élabore et rivalise de mallette et autre dossier « pédagogique ». L'école devient un marché juteux à ses dépens. On stigmatise certaines populations scolaires comme on met en avant le traitement de certaines théma-

tiques populaires pour mieux justifier l'impact et l'intérêt de l'action.

Si l'on considère la durabilité des projets, peu d'enseignants et d'animateurs mesurent cet aspect des choses, parce que le temps du projet est trop court pour en sortir et parce qu'ils n'ont pas conscience de l'ensemble des acteurs qui participent comme eux, à ce type d'action publique. Or, de la somme des projets menés dépend la possibilité de sortir des expériences particulières menées dans chaque classe et de fabriquer une certaine forme de connaissance sur les processus collectifs à l'œuvre. Et cela demande à l'institution de considérer qu'une partie de son action n'est pas maîtrisable puisque cette partie de réflexion doit être menée par les acteurs eux-mêmes.

Pour tout dire, si le projet présenté comme exemple est une réussite malgré sa récurrence dans un programme qui veut avant tout favoriser les expérimentations, c'est parce que le partenariat formé par l'enseignant et l'animatrice théâtre a réussi à trouver une méthode de travail commune qui mobilise toutes les compétences nécessaires pour valoriser celles des élèves. Cela demande de la créativité au professeur mais aussi une organisation de travail qui dépend très largement de son partenaire. Si la subsidiarité vient à disparaître, c'est un savoir-faire qui disparaît. C'est une dynamique d'école qui s'éteint. Ce sont peut-être des élèves plus faibles qui en sortiront. On efface le résultat d'un investissement à long terme dans une institution pourtant souvent réfractaire au changement. Or c'est ce capital culturel qu'il faut conserver et démultiplier auprès d'autres acteurs similaires.

### Comment recueillir le capital culturel des projets ?

En 2004, un colloque intitulé « **Citoyenneté participative : des initiatives à communiquer** » organisé par le PAC dans le cadre du projet européen « Citoyens d'Europe » mettait déjà en évidence le rôle des acteurs de l'éducation permanente dans le processus participatif. Ainsi face à la mondialisation, chacun cherche à prendre part à la vie de la cité à sa mesure tout en s'inscrivant dans une perspective durable. Avec le système politique actuel basé sur la démocratie représentative, les citoyens restent exclus des processus de décisions politiques. Aussi ce constat place l'éducation permanente au centre de la problématique de la participation. En effet, sa fonction est de donner ou d'accroître les capacités du citoyen à agir, s'éduquer, acquérir des compétences et à se former aux méthodes et à l'éthique de la participation, des réseaux. Elle permet ainsi de former des partenaires responsables, capables d'être leaders de processus. Elle est le lieu permanent pour articuler les projets de développement local et favorise la recherche de sens sur ce que nous sommes, ce que nous faisons et sur ce que nous voulons. C'est bien encore dans l'associatif que l'on trouve des labo-

ratoires collectifs qui facilitent les liens entre institutions et associations.

Cependant il est rare d'observer au sein des institutions, des alliances raisonnées avec des associations qui permettent le dialogue entre les acteurs de programme public, et formulent des recommandations pour améliorer l'action publique comme les compétences sur le terrain. Cet état de fait n'est pas amélioré par les difficultés que traverse à l'heure actuelle, le secteur de l'éducation permanente. L'application du nouveau décret d'éducation permanente est controversée puisqu'elle écarte de la reconnaissance des associations qui ne peuvent baser leur action uniquement sur des critères quantitatifs de production de services. D'autre part, il est aussi rare d'observer sur le terrain la manifestation d'un réel activisme des acteurs culturels dans la sphère très balisée de l'école.

La participation reste malgré tout au cœur des nouvelles pratiques culturelles qui garantissent un investissement personnel dans des actions citoyennes. Reconnaître cette pratique comme d'éducation permanente, c'est donner du crédit à une autre culture qui se fabrique chaque jour ensemble. Les associations d'éducation permanente ont donc un rôle important à jouer ici : d'un côté, celui de renforcer la participation de ceux qui produisent de l'innovation et de l'autre, celui de recueillir les productions innovantes qui en découlent et les documenter. Témoins de notre temps, elles sont plus que quiconque au cœur des enjeux culturels contemporains, ceux entre autres de la construction d'une culture urbaine collective. Familières de ces processus, ces associations sont compétentes pour lutter contre l'unicité culturelle ambiante en renforçant les expressions des citoyens. En respectant les orientations que prennent les partenaires du projet, elles affirment la vision d'un monde en mouvement où les confrontations sont inhérentes à la construction d'une culture de la différence. Mettre en perspective les projets avec d'autres expériences en cours permet de réfléchir aux passerelles entre partenaires et l'élaboration d'une nouvelle communauté d'appartenance. Dans le cas des projets école/culture, la reconnaissance des associations comme partenaires de l'école dans l'éducation des enfants a toujours été une condition *sine qua non* de la réussite du projet. Elle favorise la mise en place d'une méthode de travail collective dans un rapport win-win. Cela signifie que les associations ne se mettent pas au service des écoles.

### Placer la participation citoyenne au cœur de l'évaluation

L'évaluation pose donc des problèmes d'interprétation qui peuvent nuire à la décision politique soit parce qu'elle cherche à reconduire l'action et peut chercher involontairement à formater les acteurs qui participent à l'action publique ; soit parce que l'évaluation peut mettre en péril un projet

politique fondé sur une certaine démagogie, par exemple. Il s'avère opportun, lorsqu'on mesure les enjeux, de renforcer le poids des acteurs d'éducation permanente dans la gestion des équilibres entre le politique et les associations, l'administration et le terrain. L'objectif est ici de faciliter les interactions entre ces acteurs pour comprendre les tensions à l'intérieur d'un programme de développement régional et le potentiel de changement d'une politique culturelle d'éducation. Seuls les acteurs de l'éducation permanente, comme la Fondation Hicter asbl, qui occupe une place de choix dans l'observation des phénomènes, peuvent documenter les processus à l'œuvre et formuler des éléments d'analyse utiles à la politique menée, ce en toute impartialité pour amener une véritable plus-value sociale et culturelle. Mais pour ce faire, elles ont besoin d'impulser des processus participatifs avec les acteurs du terrain pour leur redonner la possibilité d'agir pleinement et en toute conscience sur leur environnement. Et cela nécessite d'être reconnues comme des interlocuteurs crédibles auprès des pouvoirs publics, condition *sine qua non* pour créer du capital culturel.